



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Conservatoire du
littoral



E. Le Comec

Bretagne

Île Cézembre, Ile-et-Vilaine (35)

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



MARAIS
DE KERDUAL (56)



E. Le Cornec

Le Conservatoire du littoral poursuit activement, en concertation avec les collectivités locales, sa politique foncière en vue de la sauvegarde des sites, des paysages et des milieux naturels littoraux. Au 31 décembre 2022, il aura acquis près de 12 000 ha (dont 2 140 ha sur le domaine public maritime) répartis sur les 148 périmètres d'intervention, représentant environ un tiers des superficies totales des sites validés (29 777 ha).

Sauvegarder

278 ha

supplémentaires en Bretagne,
sous la protection du Conservatoire
du littoral en 2022

1.9 MILLIONS D'EUROS

mobilisés en 2022 pour les acquisitions
dans les 4 départements.

129 ACTES SIGNÉS EN 2022

Une protection foncière active en Bretagne

MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE 2015-2050

Depuis l'actualisation de la stratégie foncière en 2015, soit sur une période de 7 ans, le Conservatoire du littoral a étendu ses périmètres d'intervention sur 4308 hectares et intégré à son patrimoine protégé 4280 hectares (dont 2000 hectares sur le Domaine Public Maritime). Cette progression est marquée par une dynamique spécifique sur les baies algues vertes, dans le cadre de la convention signée avec l'Etat renouvelée en 2021, pour l'accélération de la maîtrise foncière publique sur celles-ci, se caractérisant par la validation de périmètres pour 4500 hectares et l'acquisition de 600 hectares définitivement protégés.

BILAN DE L'ANNEE 2021

De nouveaux périmètres

La validation de nouveaux périmètres par le conseil d'administration a porté sur quatre sites, pour une superficie totale de 386 hectares :

- vallée de Douvenant à Saint-Brieuc et Langueux (210 ha),
- estuaire du Douron à Guimaëc (48 ha),
- rade de Brest à Daoulas (88 ha) et
- Keryondre-kercadoret à Saint-Philibert (40 ha).

De nouvelles propriétés

En 2022, 278 hectares ont été inclus dans le domaine du Conservatoire en Bretagne (124 actes) ; ces acquisitions ont mobilisé la somme 1,9 M€.

Principales caractéristiques des acquisitions réalisées

- En Ile-et-Vilaine (1 acte – 0,5 ha - 1757 €)
En complément, début 2023, sera signée la convention d'attribution des herbus (DPM) sur Cherruix pour une superficie de 167 hectares.
- En Côtes d'Armor (46 actes, 47 hectares, 994000 €) : Les acquisitions se sont concentrées sur les sites en baies algues vertes, issues du démarchage amiable menée soit 29 hectares (29 actes), en particulier baie de la Fresnaye et baie de Saint-Brieuc. Parallèlement, les acquisitions majeures sont intervenues sur les falaises du Goëlo (Plouha-Plouezec) pour 11 hectares et de façon dispersée sur 7 autres sites. Dans la perspective de la renaturation du site du polder de Beaussais/Mer et de l'entrée du sillon du Talbert, deux constructions ont été acquises avec l'aide financière de la Région et du programme européen adapto.

- En Finistère (64 actes, 56 ha, 395 000 €) : Répartis sur 19 sites, les acquisitions résultent d'offres spontanées et de l'exercice de la préemption, en particulier sur les ventes de terrains de loisirs ; citons la rade de Brest 4 ha ; la presqu'île de Crozon et Camaret 14 ha ; Audierne 6 ha et Nevez 6 ha ; mais aussi du démarchage mené sur les baies algues vertes soit 25 ha (31 actes).

- En Morbihan (17 actes, 173 ha, 477 000 €) : Plusieurs opérations d'envergure sont à souligner : le Loch à Guidel pour 32 ha ; les landes de Lotour à Riantelec pour 31 ha) avec l'aide de la Safer ; l'affectation du marais de Kerduel à la Trinité-sur-Mer pour 37 ha mais aussi des transactions issues des négociations ciblées menées sur quelques grandes entités foncières : rives de la Laïta 18 ha), Ria d'Etel (14 ha), rives du Vincin à Arradon (5 ha), marais de St-Eloi à Ambon (35 ha).

LES BAIES PRIORITAIRES : LE RENOUVELLEMENT DE LA MISSION POUR 3 ANS

Le renouvellement de la convention signée avec l'Etat depuis 2015, en faveur de l'accélération de la maîtrise foncière sur les baies algues vertes, est intervenu en septembre 2021 pour trois ans. Il permet de renforcer et d'étendre les actions menées sur les sites concernés, tant du point de vue foncier, par l'extension des périmètres et des acquisitions, que de celui relatif à la gestion agricole, par la concertation avec la profession et la mise en place d'un conventionnement adapté avec les exploitants. Le bilan de l'action foncière 2015-2021 sur les baies «algues vertes» atteint un total de 410 ha acquis, auxquels s'ajouteront 210 ha à l'issue de la signature des 200 actes en cours de traitement. Ceci portera donc à 1110 ha les propriétés du Conservatoire sur ces secteurs prioritaires, soit un tiers des périmètres validés à ce jour.

En décembre 2021, en Bretagne, le Conservatoire du littoral protège près de 13,4 % du linéaire côtier

12 000 ha
148
répartis en
SITES NATURELS

Gérer

Dans le cadre de sa mission de propriétaire, la délégation Bretagne du Conservatoire du littoral maintient son effort d'investissement à peu près constant depuis trois ans avec en 2022 près de 175 opérations pour un montant d'environ 1,2 M€ investis sur les 148 sites naturels littoraux bretons sur lesquels il intervient.

Chiffres des investissements

PLANS DE GESTION ET ÉTUDES

En s'appuyant sur l'expertise de prestataires extérieurs, et en lien très étroit avec les gestionnaires concernés, la délégation a œuvré à l'avancement ou à la publication d'une dizaine de documents de planification de l'aménagement et de la gestion, de documents de connaissance des sites et de leur fonctionnement, pour environ 221 000 €. Parmi ces documents, citons les deux plus emblématiques qui ont vu ou verront bientôt leur publication : le document unique de gestion du Mor Braz (co-piloté par le Conservatoire, avec l'OFB et la Dréal) ainsi que le plan de gestion de la Baie du Mont St-Michel, qui couvre

deux sites et un peu plus de 1 000 ha d'espaces naturels propriétés du Conservatoire du littoral.

TRAVAUX TERRAINS ET BÂTIMENTS

En 2022, l'équipe de gestion du Conservatoire a engagé près de 136 opérations de travaux sur les bâtiments ou sur les terrains naturels pour un montant de 940 000 € ; cette dépense d'investissement se décompose comme suit :

- **Travaux sur les bâtiments :**
300 000 € répartis sur 46 opérations distinctes.
- **Travaux sur les terrains naturels :**
640 000 € répartis sur 90 opérations distinctes (dont démolitions).

BAIE DU MONT-SAINT-MICHEL (35)



E. Le Cornec

Formation des personnels

STAGE DES AGENTS GESTIONNAIRES

Comme chaque année, en mai a eu lieu la rencontre régionale annuelle des agents du littoral, employés par les structures gestionnaires des terrains du Conservatoire du littoral. Organisée par la délégation en lien avec un prestataire extérieur (L'Agence Nature), cette session a pris place sur le secteur du Pays de Lorient (56).

Le principe de ces journées est de fédérer les techniciens en charge de la gestion d'espaces naturels littoraux de Bretagne et de créer des liens opérationnels entre toutes les équipes de gestion du littoral breton.

A l'initiative de la Délégation Bretagne du Conservatoire du littoral, 74 gardes et agents ont consacré leurs deux journées de rencontre annuelle à une réflexion sur leurs actions de

police et de garderie des espaces naturels et de la biodiversité. Pour élargir les échanges, les représentants d'autres structures qui concourent à la police de l'environnement ont été conviés à une table-ronde et à des ateliers de travail, dans l'objectif de créer les conditions d'une collaboration plus efficace, voire d'initier ou de multiplier des actions coordonnées. Les participants ont été accueillis à Etel dans les locaux du CACEM, sur le site du CROSS Atlantique. Ils ont pu ainsi poursuivre les contacts en vue d'une coopération approfondie qui reste à établir entre le Conservatoire du littoral et cet établissement de coordination des moyens de police de l'environnement.

Les prochaines rencontres auront lieu les 15 et 16 mai 2023.



Valoriser

Les événements majeurs de l'année



VISITE MINISTÉRIELLE

9 février

VISITE DE BERANGERE ABBA EN BAIE D'AUDIERNE (TRÉGUENNEC – 29) ET SUR L'ILE TRISTAN (DOUARNENEZ – 29)

Bérangère Abba, secrétaire d'Etat en charge de la biodiversité, a visité le site de la baie d'Audierne et l'île Tristan en marge du One Ocean Summit en présence d'Agnès Vince, directrice du Conservatoire du littoral, Didier Olivry, Délégué de Rivages Bretagne et plusieurs élus et représentants de l'Etat. En baie d'Audierne, elle a rencontré les gardes du littoral de la CCPBS, gestionnaire des terrains du CDL pour une présentation des enjeux naturalistes très forts du site et le souhait des élus de mettre en place une réserve naturelle régionale pour préserver ces secteurs. Sur l'île Tristan, elle a rencontré les agents du Parc Naturel Marin d'Iroise qui ont une partie de leur bureau sur l'île.

2 mars

VISITE DE LA SOUS-PREFETE AU PLAN DE RELANCE AU FORT D'ARBOULE (SAINT-MALO – 35)

Marie Wencker, sous-préfète à la relance auprès du préfet de la région Bretagne, s'est rendue à la pointe de la Varde à St Malo afin d'officialiser l'attribution au Conservatoire d'une aide financière pour des travaux sur le fort dans le cadre du programme France Relance. Le projet de restauration et de valorisation de cette pointe emblématique concerne le fort d'Arboulé et une partie des blockhaus construits à cet endroit. Il s'agit à terme de préserver le patrimoine bâti historique et la biodiversité et permettre l'accueil du public, notamment des personnes à mobilité réduite.



SAINT-MALO (35)



LAVAU-SUR-LOIRE (44)

23 Mars

CONSEIL DE RIVAGES BRETAGNE PAYS DE LA LOIRE (LAVAU-SUR-LOIRE – 44)

Le conseil de rivages Bretagne-Pays de la Loire s'est réuni le 23 mars à Lavau-sur-Loire. Lors de la séance plénière, les chargés de mission Baie Algues vertes ont présenté aux participants le programme d'actions mises en place par l'équipe bretonne ; les deux délégations ont aussi présenté les projets adapto (Lancieux (22) et estuaire de la Loire (44)). A l'issue de la réunion, la visite du site a permis d'observer un échantillon de l'écosystème typique de l'estuaire de la Loire et d'admirer l'observatoire, œuvre de l'artiste japonais Tadashi Kawamata.



VISITE À PLÉRIN (22)

05 mai**INAUGURATION AMENAGEMENTS
POINTE DU ROSELIER (PLÉRIN – 22)**

Le Conservatoire du littoral et la commune de Plérin se sont donc dotés d'un schéma d'intention paysager afin de redonner ses lettres de noblesses à la pointe du Roselier. Aujourd'hui, la zone de stationnement positionnée en amont du site permet d'offrir aux promeneurs un espace de quiétude. Les cheminements les invitent à découvrir de magnifiques points de vue sur la baie de Saint-Brieuc au gré de leur promenade.

16 et 17 mai**RENCONTRE ANNUELLE DES AGENTS
DU LITTORAL A LORIENT (56)**

A l'initiative de la délégation Bretagne du Conservatoire du littoral, 70 gardes et agents ont consacré leurs deux journées de rencontre annuelle à une réflexion sur leurs actions de police et de garderie des espaces naturels et de la biodiversité. Pour élargir les échanges, les représentants d'autres structures qui concourent à la police de l'environnement ont été conviés lundi 16 mai à une table-ronde et à des ateliers de travail, dans l'objectif de créer les conditions d'une collaboration plus efficace, voire d'initier ou de multiplier des actions coordonnées. Mardi 17 mai, les participants ont été accueillis à Etel dans les locaux du CACEM, sur le site du CROSS Atlantique. Ils ont pu poursuivre les contacts en vue d'une coopération approfondie entre les deux établissements.

RENCONTRE ANNUELLE
DES AGENTS DU LITTORAL
À LORIENT (56)

GWIN ZEGAL (22)

**24 juin****INAUGURATION AMENAGEMENT
GWIN ZEGAL (PLOUHA – 22)**

Le Conservatoire du littoral et la commune de Plouha ont réalisé de février à juin 2022 un programme de mise en valeur du port de Gwin Zegal et de sécurisation des accès. L'aménagement de point de vue permet d'admirer les paysages grandioses des falaises de Plouha.

Les travaux ont été réalisés grâce au financement du plan France Relance.



Valoriser

Les évènements majeurs de l'année

28 juin

INAUGURATION DUNE DU DONNANT (BELLE-ILE-EN-MER – 56)

En 2022, La Communauté de Communes de Belle-Île-en-Mer et le Conservatoire du littoral se sont associés à EDF pour porter un projet intitulé « Restauration du fonctionnement hydraulique du milieu dunaire et des pelouses d'affleurement du coteau de Donnant nord ».

Une nouvelle passerelle en bois a été construite au-dessus du cours d'eau par l'entreprise Jardin Bleu. Elle permet aujourd'hui l'amélioration de l'écoulement des eaux et le « recréusement » d'un lit mineur. Cette intervention permet également de limiter l'érosion dunaire associée aux périodes de forte précipitation. Au-delà de l'objectif écologique, cette réalisation est attendue par les usagers de la plage car l'accès direct à la plage en hiver n'était jusqu'à présent plus possible.



BELLE-ILE-EN-MER (56)



CONSEIL DE RIVAGES

11 OCTOBRE

CONSEIL DE RIVAGES BRETAGNE-PAYS DE LA LOIRE ET SIGNATURE DES CONVENTIONS DE AVEC L'AGENCE DE L'EAU (LOCOAL MENDON – 56)

Le Conseil de Rivages s'est tenu le 11 Octobre à Locol Mendon. A la suite de la séance plénière, l'ensemble des membres du conseil ont participé à la visite de l'étang de Saint Jean. Ils ont pu observer la rapidité avec laquelle la nature a repris ses droits après les incendies du mois d'août. Les travaux de préservation de la digue du ruisseau de Kerchir ont également été expliqués aux participants. L'Agence de l'Eau et le Conservatoire du littoral ont profité de ce contexte pour signer la convention liant leurs deux structures. Celle-ci permet à l'Agence de l'Eau de soutenir financièrement le Conservatoire dans l'acquisition de zone humide et dans la réalisation de travaux hydrogéologiques comme ceux qui ont été réalisés sur le site de l'étang de St Jean.

9 novembre

DÉPART DE LA ROUTE DU RHUM – POINTE DE LA VARDE (35) ET CAP FRÉHEL (22)

Les agents de la délégation Bretagne se sont mobilisés aux côtés des forces de l'ordre et des gardes du littoral afin de canaliser la foule massée sur la pointe de la Varde et le cap Fréhel pour suivre le départ de cette course à la voile mythique. Le report de la date du départ a fortement fait baisser le nombre de spectateurs et de fait, a minimisé l'impact du piétinement sur ces espaces naturels.



DÉPART DE LA ROUTE
DU RHUM AU CAP FRÉHEL



BELLE-ILE (56)

15 novembre**RENCONTRE DES MAISONS DU LITTORAL A BELLE-ILE (56)**

Une dizaine de représentants des 22 maisons du littoral de Bretagne se sont retrouvés à la maison de la pointe des Poulains à Belle-Ile pour partager leurs expériences en matière de communication, réaménagement de l'accueil et refonte de muséographie. Cela a été l'occasion de découvrir la scénographie Vagabondez présentée par l'équipe Belle-Iloise.

28 novembre**REMISE DU GRAND PRIX NATIONAL DU PAYSAGE
PROJET CAP FREHEL**

Bérangère Couillard, secrétaire d'Etat à l'Ecologie, a remis le 8ème Grand prix national du paysage au paysagiste Alain Freydet, associé au Conservatoire du littoral, pour leur projet de valorisation et de protection du cap Fréhel (Côtes d'Armor). C'est la récompense de plus de 30 ans de collaboration entre l'établissement public et le paysagiste au service de la préservation des paysages du littoral, à travers une pratique complice et créatrice, fondée sur une réelle confiance, renouvelée sur une centaine de sites littoraux exceptionnels de beauté en métropole et Outre-mer.

GRAND PRIX
DU PAYSAGE

COLLOQUE ADAPTO

30 novembre – 02 décembre**COLLOQUE ADAPTO (SAINT MALO - 35)**

L'équipe de la délégation Bretagne était présente en renfort pour la bonne tenue du colloque ADAPTO : visite du site de la Baie de Beausais-Sur-Mer, accueil des participants, aide à la logistique. Paris gagné pour ce colloque qui a réuni plus de 350 personnes venus d'horizons différents (élus, techniciens, Services de l'Etat, partenaires, etc.) pour découvrir le bilan de ce programme prônant une gestion souple du trait de côte et un accompagnement des changements basés sur l'anticipation et les solutions d'adaptation fondées sur la nature.

**07 décembre****INAUGURATION DES TRAVAUX DE RESTAURATION ECOLOGIQUE
DU MARAIS DE PEN EN TOUL (LARMOR BADEN - 56)**

Propriété du Conservatoire du littoral depuis 2017, le marais de Pen En Toul constitue, à l'échelle du Golfe du Morbihan, le deuxième ensemble lagunaire, après la réserve naturelle nationale des marais de Séné. La présence de plantes invasives (baccharis), la sédimentation du marais ainsi que la dégradation importante des digues nuisaient au bon fonctionnement du marais. Le projet de restauration écologique prévu par le plan de gestion prévoyait une gestion maîtrisée des eaux venant de la mer, du cours d'eau le Brangon et de l'ancien marais salant. La renaturation du cours d'eau, de nouveaux aménagements hydrauliques et la consolidation de digues permettent aujourd'hui une maîtrise des niveaux d'eau, une meilleure continuité écologique notamment pour les anguilles, et une action contre les plantes envahissantes. La grande majorité de ces travaux a été financée grâce au plan France relance.



PEN EN TOUL (56)



E. Le Corre

CDL 03/2023

Forêt de Saint-Maurice - Clohars Carnoët (29)
Rives de la Laïta - Guidel (56)

CONTACT

DÉLÉGATION BRETAGNE
Port du Légué • 8, quai Gabriel-Péri • 22190 Plérin
Tél. : 02 96 33 66 32 (Standard) • bretagne@conservatoire-du-littoral.fr

 Conservatoire du
littoral
www.conservatoire-du-littoral.fr